

Québec, le 21 août 2015

PAR TÉLÉCOPIEUR

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

**V/Réf. : [REDACTED]
N/Réf. : 0801-01-2015-160**

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 5 août 2015, laquelle vise à vérifier auprès du Tribunal administratif du Québec si la société suivante a fait l'objet de réclamations, poursuites, plaintes ou autres par le passé ou présentement :

- CAMFAB Inc. (NEQ : 1142304394), ayant son siège au 1191, rue Nobel, à Sainte-Julie.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers fermés concernant cette société (STE-M-092128-0404 et STE-M-092130-0404).

Tel que convenu, vous trouverez en pièces jointes les plunitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Cependant, nous vous informons, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès*, que certains renseignements personnels ont dû être retranchés. En effet, ces renseignements ne sont pas accessibles en vertu des articles 53 et 54 de cette loi, dont les extraits se retrouvent ci-joints.

... /2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Carmelle Beaulieu

Chef du Service des affaires institutionnelles
Substitut de la responsable de l'accès aux documents
des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

Pièces jointes : Plumitifs, extraits de la Loi et avis de recours